

# Annexe Produit aux Conditions générales de Webfleet - Conditions d'achat Produits

Avec les Conditions générales de Webfleet, les conditions suivantes s'appliquent à l'achat de Produits Webfleet Solutions.

## 1 – Livraison des Produits

1.1 La livraison par Webfleet Solutions sera réputée avoir eu lieu selon les conditions indiquées au présent Contrat. L'acheminement des Produits jusqu'au Client sera réalisé conformément aux modalités indiquées dans le Contrat. La livraison interviendra port payé, assurance comprise jusqu'à (Incoterms CIP 2010), sauf convention contraire expresse. Webfleet Solutions sera en droit d'effectuer la livraison en plusieurs fois, chacune d'entre elles étant facturée de manière autonome.

1.2 Les Produits livrés par Webfleet Solutions au Client seront listés dans la Confirmation de Commande et toutes les Commandes passées par le Client seront livrées en fonction des stocks disponibles. Une date convenue de livraison ne vaut pas échéance définitive, sauf accord contraire exprès par écrit. Webfleet Solutions fera tout son possible pour livrer le Produit en temps et en heure.

1.3 Si le Client refuse ou néglige de prendre possession des Produits, il n'en demeurera pas moins tenu de s'acquitter de ses obligations de paiement. Dans ce cas, les Produits seront stockés aux frais et risques du Client.

## 2 – Garantie Limitée

Webfleet Solutions garantit au Client que les Produits livrés répondent, durant 12 mois, au niveau de qualité requis, exception faite de l'usure normale. Cette garantie ne couvre pas les dommages provoqués par une utilisation inappropriée, la négligence ou des conditions de stockages ou d'utilisations anormales, ce qui inclut les dommages physiques sur la surface du Produit. En outre, Webfleet Solutions garantit au Client que le Produit sera exempt de défaut de matériaux et de fabrication, dans le cadre d'une utilisation normale (Garantie limitée, dont la version la plus récente peut être consultée sur [www.webfleet.com/legal](http://www.webfleet.com/legal)).

## 3 – Inspection et Réclamations

3.1 Le Client a l'obligation d'inspecter ou de prendre les mesures nécessaires pour effectuer l'inspection des Produits lors de la livraison, ou, au minimum, le plus tôt possible après la livraison. À cet égard, le Client devra vérifier si les Produits répondent aux conditions du Contrat, à savoir : (i) que les Produits corrects ont été livrés ; (ii) que la quantité est celle stipulée dans le Contrat, et (iii) que les Produits livrés sont conformes aux exigences de qualité convenues ou, en l'absence d'un tel accord, qu'ils répondent aux exigences prévues pour une utilisation ou un usage commercial normal. Si des défauts sont découverts, le Client devra en informer Webfleet Solutions par écrit, en précisant la nature et le type de la réclamation, conformément aux stipulations du Contrat.

3.2 Le Client devra, après la notification en temps et en heure de sa réclamation, conserver les produits jusqu'à ce que Webfleet Solutions ait eu la possibilité de les inspecter, ou jusqu'à ce que Webfleet Solutions ait informé le client qu'il renonce à son droit d'inspection. Les Produits ne pourront être retournés à Webfleet Solutions que si cette dernière société a donné son approbation écrite au préalable (y compris par courrier électronique), conformément aux conditions fixées par Webfleet Solutions. Si Webfleet Solutions estime que la réclamation est légitime, il pourra, à sa seule discrétion, remplacer les Produits ou émettre une note de crédit.

3.3 Le Client devra conserver à tout moment les Produits livrés en bon état de fonctionnement. Si le Client ne se conforme pas à une telle obligation, le droit de retour sera caduc.

## 4 – Réserve de propriété

4.1 Webfleet Solutions se réserve la propriété juridique et économique sur les Produits jusqu'à ce que le Client ait payé tous les montants dus à Webfleet Solutions, y compris, à titre non limitatif, le prix des Produits livrés et toutes les autres sommes dues à Webfleet Solutions en vertu du Contrat ou d'autres accords.

4.2 En cas d'inexécution par le Client de ses obligations contractuelles, ou s'il existe de bonnes raisons de soupçonner que le Client pourrait faillir à l'une quelconque de ses obligations, Webfleet Solutions sera en droit de retirer les Produits lui appartenant de la possession du Client, ou de la possession de tout tiers, et ce, aux frais du Client. Le Client sera tenu de fournir toute l'assistance nécessaire relative audit retrait, et devra prendre à sa charge tous les frais raisonnables y afférents.

4.3 Jusqu'à ce que le titre de propriété des Produits ait été transféré au Client, le Client stockera les Produits séparément de tous les autres biens détenus par le Client de manière à ce qu'ils restent facilement identifiables comme étant la propriété de Webfleet Solutions ; et (I) ne pas enlever, dégrader ou obscurcir toute marque d'identification ou emballage sur ou concernant les Produits ; et (II) maintenir les Produits dans un état satisfaisant et les maintenir assurés contre tous les risques pour leur prix total à partir de la date de livraison ;

(III) informer immédiatement Webfleet Solutions s'il devient sujet à l'un des événements énumérés à la clause 3.2 ou à la clause 3.3 des Conditions Générales Webfleet ; et (IV) donner à Webfleet Solutions les informations relatives aux Produits que Webfleet Solutions peut demander de temps à autre.

## 5 – Interdiction de revente

5.1 Étant donné que les produits sont liés à des Abonnements, le Client ne sera pas autorisé à vendre ou à louer les Produits dans avoir préalablement obtenu le consentement écrit de Webfleet Solutions.

5.1 Une violation de cette disposition en vertu de l'article 5.1 autorisera Webfleet Solutions à suspendre l'accès du Client au Service WEBFLEET et/ou à résilier le Contrat avec effet immédiat.